



Edito

Du 7 au 25 février : il faut voter !

Élire au suffrage direct les responsables du syndicat aux niveaux départemental, académique et national, c'est là une qualité singulière du SNES et de la FSU que peu d'autres organisations syndicales offrent à leurs adhérents. Ainsi vous êtes appelés à participer du 7 au 25 février à l'élection de la CA Académique (commission administrative), qui lors de sa première convocation en mai prochain élira le nouveau secrétariat académique pour deux ans.

La CA académique réunit sur une journée ses 32 membres au moins une fois par trimestre à Rennes. Le secrétariat académique, dans son rôle exécutif, rend compte de ses actions et anime les débats ; analyses et débats portent sur la politique gouvernementale, la politique éducative, la situation des établissements, les attentes des collègues, les évolutions de nos métiers, les questions relatives à la gestion des personnels.

Les problématiques d'actions occupent une grande partie de nos travaux. Quelles modalités d'actions efficaces et lisibles proposer pour contrer la politique libérale qui s'abat sur les services publics ? Comment mobiliser et entraîner la profession ? La CA académique peut tout à la fois mandater le secrétariat académique avant une instance nationale du SNES et décider d'actions académiques plus spécifiques.

Deux listes se présentent à vos suffrages, Unité et Action et École Émancipée : deux des tendances qui fondent l'identité du SNES et de plusieurs autres syndicats de la FSU. Deux tendances qui dans l'académie se retrouvent sur nombre de sujets mais avec des différences d'analyse ou d'approche qui sont exposées dans les textes d'orientation.

Parce qu'il s'agit d'un moment important de la vie démocratique du SNES, nous insistons pour que vous participiez nombreux à ce scrutin. En plus de vous prononcer sur les orientations que le SNES Académique défendra au cours des 2 prochaines années, vous ferez vivre un débat d'idées entre les tendances.

Cette vie syndicale, c'est aussi la force du SNES qui se doit d'être à l'image de la profession pour la représenter et parler au nom de la majorité des collègues. Alors que la hiérarchie aimerait rompre nos solidarités professionnelles, le SNES et la FSU portent cette responsabilité de réunir les collègues pour défendre nos métiers et notre conception du service public d'Éducation.

La rentrée se prépare dans les établissements : 2 300 élèves en plus et 39 emplois en moins, c'est la pénurie à tous les étages. Avec la réforme des premières générales et technologiques industrielles, on déshabille les lycées pour les collègues qui pourtant seront moins dotés qu'à la rentrée 2010 ! Les manifestations du 22 janvier doivent trouver des prolongements. C'est pourquoi la FSU appelle tous les personnels de l'éducation à être en grève le 10 février. Une nouvelle étape avant la manifestation nationale à Paris le 19 mars.

Michelle Carmès , Gwénaél Le Paih, Rennes le 31 janvier 2011

Jeudi 10 février

RDV de toute l'académie à Rennes !

11h place de la gare pour départ en 2 roues, 4 roues, rollers, planche à roulettes...

Direction la Halle Martenot pour un pique-nique festif et revendicatif

Animation assurée

Consulter le www.rennes.snes.edu pour les modalités de déplacement

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2008-2010

Les deux années écoulées ont été marquées par une accélération et une intensification de la politique néo-libérale mise en œuvre par le gouvernement. Au nom du dogme de la réduction des dépenses publiques, les services publics font l'objet d'attaques sans précédent dans le cadre de la RGPP : redéfinition du périmètre des services de l'Etat, diminution drastique du nombre de fonctionnaires, redéfinition des missions et remodelage des métiers des agents publics.

Le secteur Education Nationale est en première ligne : réduction massive du nombre d'emplois, diminution des recrutements de titulaires, recours systématique aux non titulaires, précarisation des métiers, décentrage des missions, suppression de la formation initiale et continue, diminution de l'offre de formation, dégradation des conditions d'enseignement, mise en place de la réforme du lycée et des séries STI, mise à mal de l'orientation scolaire avec la création d'un service public d'orientation, poursuite de la mise en oeuvre du socle commun en collège avec son pendant, le livret de compétences... En un mot ce sont les missions et les objectifs jusque là assignés à l'Ecole qui sont profondément modifiés.

Pendant ces deux années la politique du gouvernement a aussi consisté à briser les solidarités collectives : au centre des attaques contre le système de protection sociale la réforme des retraites restera sans doute la plus emblématique.

Dans ce contexte, le S3, relayant les décisions prises au niveau national, a centré une bonne partie de son activité sur la nécessaire (mais non suffisante) information des collègues, avec un objectif précis : la nécessité de mobiliser contre la politique gouvernementale et les projets de réformes, et pour imposer d'autres choix ou, à défaut infléchir, les politiques.

Plusieurs voies ont été utilisées : publications, mels, info flash, conseils syndicaux mais aussi stages de formation destinés aux syndiqués et ouverts aux non syndiqués, communiqués de presse, conférences de presse. C'est parce que nous sommes convaincus (S3 et S2) que c'est le contact direct qui est le plus efficace pour aborder ces sujets complexes, que nous avons axé notre travail d'information et de mobilisation au plus près des collègues. On ne compte pas le nombre de réunions d'établissements que S3 et S2 ont animé au cours de ces deux années. Les établissements, c'est à la fois les collèges et les lycées mais aussi les sites IUFM, les CIO.

Force est de constater que mobiliser les collègues est un exercice compliqué : à plusieurs reprises au secrétariat académique, dans les CA mais aussi à l'occasion des réunions du CFR de la FSU nous avons tenté d'analyser les causes de ces difficultés. Dispositif d'action, difficultés financières, forme de renoncement face à un pouvoir qui ne cède sur rien, résignation ou anéantissement face à la multiplication de réformes ou de mesures diverses dont le second degré fait l'objet ? Manque de débouchés politiques ?

L'activité du S3 en lien avec les S2 et les S1 : les exemples les plus marquants

L'activité du S3 s'inscrit dans un aller-retour constant entre le S3, les S2 et les établissements, pour préparer et argumenter efficacement lors des réunions institutionnelles : CTPD et CTPA, CALV, CALR CAEN ; c'est aussi dans ce sens que nous travaillons pour intervenir auprès du Conseil Régional. C'est ainsi que nous pouvons efficacement intervenir sur :

- le plan d'évolution des formations, les demandes d'ouvertures de sections, l'enseignement des langues régionales,
- moyens (DGH) / suppressions et créations,
- l'élaboration du projet académique.

Le S3 travaille en relation étroite avec les S2 sur les questions de préparation de rentrée en apportant son expertise et afin de permettre aux S2 de veiller à ce que la politique académique pour la gestion des collèges (et depuis la rentrée 2009 pour les lycées) soit harmonisée au niveau des départements.

C'est l'examen systématique des situations établissement par établissement qui nous permet d'obtenir l'annulation de certaines suppressions de postes, ainsi qu'un certain nombre d'améliorations notamment en terme de transformation d'HS en HP.

En 2009 nous avons obtenu une centaine de postes par transformation d'HS ; en 2010 environ 60.

Les informations que le S3 adresse aux S1 sur le PPI leur permettent de s'emparer des questions d'investissements de la Région (rénovation, équipement notamment informatique...).

Nous avons aussi veillé à ce que les collègues dans les établissements soient informés au mieux sur les projets de réforme. Ce travail d'information systématique nous paraît essentiel pour organiser l'action à tous les niveaux. Outre les questions de réforme du lycée, de réforme de la voie technologique industrielle, nous nous sommes beaucoup investis sur les questions de socle commun, livret de compétences, histoire des arts en collège. Ces différents thèmes ont été aussi l'occasion de réunir les collègues lors de conseils syndicaux spécifiques ou de stages organisés par l'Observatoire.

Nous avons œuvré avec le souci constant de l'engagement le plus important des collègues du second degré en organisant les mobilisations nationales et /ou académiques y compris du point de vue matériel (locations de cars, trains, financement...).

La défense individuelle et collective des collègues

Si l'administration essaie de contourner les organisations syndicales dans les opérations de gestion (communication du projet d'affectation, affichage des promotions sur I-prof, ...), les collègues restent attachés à l'expertise des élus du SNES en CAPA et sont toujours aussi nombreux à demander des explications et des conseils (mutations, promotions, dossier de retraite, ...). Nos élus utilisent des outils informatiques sophistiqués qui permettent d'informer au plus vite les adhérents (envoi de SMS et de mels après les CAPA). En plus d'un examen minutieux des situations individuelles, les élus du SNES n'hésitent pas à développer en commission leurs analyses chiffrées et statistiques pour convaincre que les revendications sont légitimes : pour l'écart dans la notation des certifiés selon les disciplines, le recteur s'est engagé à ouvrir des discussions ; pour la hors-classe, des collègues retraitables dans l'année sont rattrapés en séance... Après un conflit particulièrement dur en juin 2009 sur les mutations INTRA, le rectorat a été amené quelques mois plus tard à reconnaître le bien fondé de nos positions et à en tenir compte pour le mouvement 2010. Systématiquement, dans les groupes de travail « gestion du personnels » les interventions des élus SNES, SNEP et SNUEP se font au nom de la FSU, force incontournable pour freiner l'administration tentée d'ignorer les statuts, les droits collectifs et parfois même ses propres textes.... Ainsi en imposant le respect de circulaires ministérielles, nous avons obtenu pour les TZR un établissement de rattachement définitif et le remboursement des frais de déplacement entre l'établissement de rattachement et celui d'affectation. Les militants TZR du S3, avec des publications spécifiques, des interventions régulières auprès du rectorat ont permis à nombre de collègues de saisir leur dossier sur Ulysse (l'incontournable et contesté logiciel pour les frais de déplacement) et d'obtenir dans les meilleurs délais un remboursement. L'activité à la permanence au S3 ne manque pas... Entre le suivi des affectations des TZR et des non-titulaires, des pensions de retraite à évaluer, les contacts avec les collègues sont très nombreux au quotidien même s'il est parfois difficile de joindre les militants qui assurent la permanence. Le SNES académique continuera à mobiliser des forces pour maintenir ce lien irremplaçable avec les collègues.

La formation des maîtres

Depuis deux ans, la formation des maîtres a été complètement remise en cause, avec cette année la suppression de l'allègement de service pour les stagiaires et de la formation post-concours à l'IUFM.

La pétition « refus d'être tuteur dans ces conditions » lancée en mars dernier à notre initiative et signée par une grande partie de la profession a conduit le Recteur à proposer un aménagement de la réforme jusqu'à la Toussaint (sous la forme d'une prise en charge de la moitié des classes). Parallèlement, nous avons informé et mobilisé nos jeunes collègues : accueil après la première demi-journée d'invitation des collègues stagiaires par l'administration, sous la forme d'un pique-nique convivial et revendicatif, informations dans des publications spéciales, stage créant pour eux la première occasion de rencontres entre pairs, initiatives auprès du rectorat pour tenter de maintenir l'allègement du service, permanences sur les sites IUFM. Nous maintenons ce lien précieux établi avec eux et continuons d'intervenir auprès du rectorat pour obtenir que les quelques journées de formation maintenues correspondent aux attentes des stagiaires et obtenir la clarté sur les conditions de titularisation.

Sur le versant amont de la formation, le SNES avec la FSU a contribué à la création d'échanges entre les organisations syndicales et un groupe de travail collaboratif interuniversitaire pour éviter la concurrence entre les universités pour l'élaboration des masters métiers de l'éducation et préserver les sites IUFM. Nous avons alerté le rectorat sur la nécessité d'anticiper la mise en stage des étudiants M1, M2, informé nos collègues dans les établissements et au final dénoncé les conditions catastrophiques de sa réalisation, appelant les collègues acceptant de tutorer ces étudiants à refuser qu'ils soient placés en responsabilité.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2008-2010 (SUITE)

L'activité des différentes catégories

NON TITULAIRES

Le secteur non titulaires assure le suivi des CCP (2 par an), qui traitent de l'avancement d'échelon, du passage en CDI, des cas de licenciement et des collègues en difficulté d'une part, et de l'affectation des non titulaires en juillet d'autre part. Tous les ans, les élus FSU qui siègent en commission évitent à des collègues d'être injustement mis à l'écart. Des publications spéciales permettent de tenir informés les collègues très souvent isolés dans les établissements et de leur faire connaître leurs droits. Des rencontres avec les non titulaires dans les départements sont organisées (4 réunions prévues en février-mars) et complètent l'accueil lors des permanences téléphoniques du S3. Nous avons aussi contribué à la mobilisation des non-titulaires sur des actions nationales contre la précarité (rassemblements nationaux en particulier).

CPE

Pour les élus CPE en-dehors de la défense des droits des collègues et du respect de l'équité, notre participation aux CAPA donne souvent lieu à de vifs échanges, voire des attaques sur l'identité professionnelle de la catégorie. Grâce à la vigilance pugnace des élus du SNES/FSU nous avons ainsi pu éviter les tentatives d'expérimentations déstabilisantes constatées dans de nombreuses académies ; il en va ainsi du projet de vie scolaire que nous avons maintenu à Rennes dans le projet global d'établissement au lieu de l'évaluation dont nous défendons le principe de la notation qui nous semble encore le plus sûr rempart contre la méritocratie et le clientélisme !

AED

Depuis la rentrée 2008, outre la traditionnelle permanence téléphonique du mardi, le secteur surveillant du SNES académique s'est attelé à affermir le lien avec les personnels de vie scolaire. Cette ambition s'est appuyée sur deux outils majeurs : la tenue de stages départementaux sur les droits de notre catégorie et la publication bimensuelle du bulletin «SURVEILLANT» adressé à toutes les vies scolaires de Bretagne. Nous avons réalisé également un questionnaire à destination des vies scolaires en vue de définir un portrait type des personnels en place. Le succès fut au rendez-vous avec plus de 200 retours soit une participation équivalente à environ 10% de nos collègues. Nous avons lancé une campagne d'obtention du crédit d'heures de formation par le biais des CA, en mobilisant les S1. Pour plusieurs établissements, cette action s'est traduite par un progrès notable des conditions de travail des personnels. Si notre activité ne s'est pas encore concrétisée par un redressement des adhésions, elle a permis au SNES d'être nettement en tête des suffrages en ce qui concerne les élections professionnelles à la CCP avec 3 élus sur 5.

COPsy

La volonté du gouvernement de redéfinir les missions des COPSY et de fonder l'Orientation scolaire dans un service public de l'Orientation s'est traduite par des attaques sans précédent ces deux dernières années. Face à cette situation nous avons régulièrement informé et réuni les collègues afin de les mobiliser contre cette politique néfaste. Ces mobilisations se sont le plus souvent faites dans la déclinaison académique de l'intersyndicale nationale. Nous avons sollicité de nombreuses audiences auprès non seulement du recteur mais aussi de la Région. Nous avons au niveau académique, par une action longue, réussi à contraindre le rectorat à mettre fin à l'affectation d'enseignants sur des missions et postes de COPSY. Nous sommes intervenus et avons obtenu que les contractuels déjà recrutés soient réemployés et ne soient pas victimes de politiques rectorales parfois hasardeuses. Depuis septembre nous mobilisons les collègues contre la disparition des CIO de ST Malo, Redon et Rennes sud. Si la fusion sur Rennes n'a pu être évitée, le Recteur maintient les 2 autres CIO. S'ajoute à ces actions le travail quotidien des commissaires paritaires en CAPA.

L'activité du secteur observatoire

Le Snes académique a planifié des stages en prise sur le quotidien des enseignants à savoir des stages disciplinaires (langues vivantes, enseignements artistiques) mais aussi des stages sur la mise en oeuvre des réformes ; au collège avec la mise en place des livrets de compétence et de l'histoire des arts ; au lycée avec une réforme qui affecte toutes les voies et notamment la voie technologique. Ces stages ont permis et permettent d'informer tous les collègues y compris les stagiaires cette année, de donner une vision critique des réformes mais aussi d'ouvrir des lieux de parole libre.

Un autre versant porte sur des problèmes de fond lors des stages consacrés aux adolescents avec des angles différents ou à la réflexion sur le métier en termes de souffrance au travail notamment (la souffrance des enseignants avec C.Hélou l'an dernier ; le colloque : le travail, c'est la santé ? qui aura lieu en mai 2011).

École Émancipée n'a rédigé aucune critique au rapport d'activités présenté par le secrétariat académique sortant, dont les membres sont tous Unité et Action, tendance majoritaire dans l'académie.

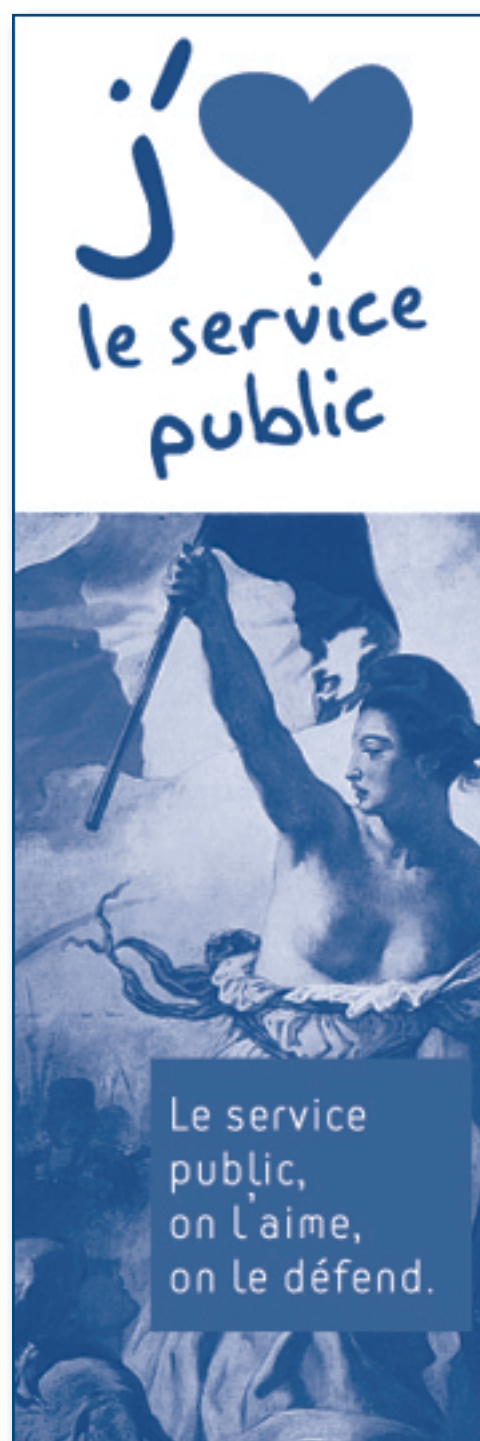
Nous remercions les camarades qui n'ont pu, faute de place, figurer sur notre liste ainsi que ceux qui, pour des raisons diverses ont laissé leur place à de nouveaux candidats.

André Garrec, Gilbert Martinat, Jocelyne Vilmin, Morgane Petiteau, Jean-Paul Le Priol, Corinne Stéphan, Olivier Ulvoas, Alain Delpirou, Philippe Heuzé, Maurice Maréchal, Magali Lizé, Paul Abily, Daniel Crassin, Sylvain Corre, Daniel Cousty, Monique Sithamma, Amandine Bornet, Jean-Pierre Fouillé, Marie-Christine Gicquel, Monique Lohyn, Régine Pouyade, Isabelle Gagnant, Jean Buart, Laurent Rebuffie, Christain Jaffrès

**Tous restent fidèles
au SNES et à "Unité & Action".**

Pour UNITE ET ACTION, notre syndicalisme doit être offensif, rassembleur et force de proposition pour une transformation de l'école et de la société.

Si vous partagez ces analyses, ces valeurs et ces ambitions, votez pour la liste Unité et Action.



BILAN FINANCIER 2008-2010

2008-2009

2009-2010

Personnel	37 113,60 €	31 844,91 €	-16,54%
Rémunérations	19 878,63 €	18 622,64 €	
Salaires	19 878,63 €	18 622,64 €	
Charges	17 234,97 €	13 222,27 €	
Urssaf	11 063,20 €	7 396,00 €	
Assedic	2 222,00 €	1 962,00 €	
Retraite	2 739,22 €	2 841,00 €	
Prévoyance	261,55 €	624,20 €	
Aimt	353,00 €	197,07 €	
Uniformation	596,00 €	202,00 €	

Local	9 345,93 €	10 256,32 €	+8,88%
Fonctionnement	8 281,91 €	9 182,44 €	
Eau	149,65 €	51,26 €	
Edf	3 145,26 €	2 377,18 €	
Assurance	1 820,00 €	3 296,00 €	
Taxe	3 167,00 €	3 458,00 €	
Entretien	1 064,02 €	1 351,63 €	
Travaux	194,12 €	364,00 €	
Réparation	869,90 €	987,63 €	

Machine (contrat et entretien)	13 427,71 €	15 598,51 €	+13,92%
Contrats	13 427,71 €	15 598,51 €	
GECE	1 073,88 €	1 073,88 €	
Standard téléphone	961,58 €	484,38 €	
Neopost	6 249,73 €	8 452,48 €	
Nrg	2 939,76 €	1 363,73 €	
Satas	2 202,76 €	4 224,04 €	

Fournitures	2 867,79 €	564,59 €	
Petit matériel	85,42 €	0,00 €	
Fournitures	1 015,66 €	419,89 €	
Papier	1 736,71 €	0,00 €	
Documentation	30,00 €	144,70 €	

Informatique	39,99 €	393,70 €	
Logiciel	39,99 €	393,70 €	

Fonctionnement	46 197,74 €	35 960,29 €	-28,47%
Permanence	24 520,77 €	19 400,46 €	
Affranchissement	14 985,31 €	11 119,03 €	
Téléphone	6 392,86 €	5 131,11 €	
Internet	298,80 €	309,69 €	

Publication	19 737,47 €	26 120,03 €	+24,44%
Presse	19 737,47 €	26 120,03 €	

2008-2009**2009-2010**

Subventions	383 984,41 €	385 144,88 €	+0,30%
S2	25 684,29 €	26 426,88 €	
22	5 032,17 €	5 029,17 €	
29	8 779,51 €	8 827,69 €	
35	6 827,46 €	6 752,10 €	
56	5 045,15 €	5 817,92 €	
FSU	6 329,12 €	0,00 €	
Fsu 29	3 356,00 €	0,00 €	
Fsu 35	2 973,12 €	0,00 €	
Cotisations part S4	351 971,00 €	358 718,00 €	
S4	351 971,00 €	358 718,00 €	

Actions	22 067,73 €	21 087,00 €	-4,65%
Frais militants	21 890,72 €	13 587,20 €	
Capa	998,87 €	75,00 €	
Congres	7 149,34 €	0,00 €	
Stage observatoire	2 664,85 €	6 642,35 €	
Dep sec	1 123,73 €	657,60 €	
Militant	719,35 €	2 826,41 €	
Ca	4 835,29 €	1 759,40 €	
lufm	389,95 €	1 331,00 €	
Divers	4 009,34 €	295,44 €	
Manifestation	177,01 €	7 499,80 €	
Manifestation (frais engagés – souscription)	177,01 €	7 499,80 €	

Banques	6 433,05 €	5 269,62 €	
Frais	1 052,71 €	231,00 €	
Impayés	758,06 €	1 049,46 €	
Remboursement trop payé	576,37 €	123,80 €	
Encaissement	3 865,55 €	3 685,00 €	
Abonnement	180,36 €	180,36 €	

Total dépenses	541 215,42 €	532 239,85 €	-1,69%
-----------------------	---------------------	---------------------	---------------

Recettes	539 055,29 €	519 438,40 €	-3,78%
Cotisations	538 127,19 €	511 300,25 €	
Cotisations	538 127,19 €	511 300,25 €	
Aides	928,10 €	8 138,15 €	
Aide S4	928,10 €	8 138,15 €	

Banques	1 154,92 €	107,74 €	
Intérêt	1 154,92 €	107,74 €	

Total recettes	540 210,21 €	519 546,14 €	-3,98%
-----------------------	---------------------	---------------------	---------------

Bilan

-1 005,21 € -12 693,71 €

Quelques remarques :

La baisse du nombre de syndiqués entraine une baisse des recettes de 26827 €.

Les retards de versements de cotisations aux S4 se résorbent et devraient être régularisés l'an prochain.

UNITE & ACTION

AVEC UNITE ET ACTION

Faisons le choix d'un syndicalisme offensif pour riposter, rassembler et ouvrir des perspectives pour le service public et ses personnels !

La tendance Unité et Action sollicite de nouveau votre confiance. Elle exerce depuis de nombreuses années, de par le choix largement majoritaire des syndiqués, la responsabilité de la direction de la section académique de Rennes. En même temps, nous sommes convaincus que le SNES s'enrichit de la confrontation des idées. C'est pourquoi Unité et Action a toujours proposé au courant minoritaire de participer au secrétariat académique.

Nous devons faire face à une remise en cause d'une société de solidarité et de justice

Depuis son entrée en fonction Nicolas Sarkozy et ses gouvernements multiplient les réformes dont l'objectif est de changer radicalement les fondements de notre société : il s'agit de détruire les solidarités construites depuis la Libération, en attaquant la protection sociale (Sécu, chômage, retraites...), le droit au travail, le code du travail, le pouvoir d'achat, les services publics dont l'Ecole, ou encore la laïcité ; il s'agit de promouvoir la marchandisation et la concurrence dans tous les domaines y compris l'éducation. Dans tous les domaines, il s'agit bien d'une remise en cause des valeurs d'égalité, de solidarité et de justice. Il s'agit de rendre responsable de son sort chaque individu : les chômeurs sont responsables d'être au chômage, les précaires sont responsables de leur précarité, etc... La remise en question brutale de la retraite par répartition découle directement de cette idéologie.

Le service public de l'éducation nationale est en danger

Dans l'Education comme dans les autres services publics, la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) poursuit ses effets destructeurs, attaquant désormais le cœur de nos métiers.

- **Au niveau budgétaire**, suppressions de postes par milliers, réduction du nombre de postes aux concours, précarisation et alourdissement de la charge de travail (heures supplémentaires, multiplication des tâches, alourdissement des effectifs,...) pour tous sont toujours d'actualité !

Mais aujourd'hui, le gouvernement veut aller encore plus loin et frapper plus fort : disparition de l'Orientation scolaire et des collègues Co-Psy dans les établissements, menaces contre la vie scolaire et les CPE, remise en question radicale de la formation professionnelle avec la mise à temps complet des stagiaires.

- **Au niveau statutaire**, c'est l'autonomie renforcée des établissements, des pouvoirs accrus pour les chefs d'établissement (évaluation, salaire au mérite...), une remise en cause des concours et la loi sur la mobilité qui permet le recours à l'intérim ! La situation qui est faite aujourd'hui aux précaires de l'Education Nationale (vacataires, contractuels, assistants d'éducation) préfigure ce qui risque d'être la règle pour tous demain.

Dans le même temps, une nouvelle conception de l'Education se met en place qui instaure un système éducatif où tous les écoliers et tous les collégiens n'auront plus accès aux mêmes contenus d'apprentissage, aux mêmes horaires de cours, aux mêmes droits à poursuivre dans l'une des trois voies du lycée, professionnelle, technologique ou générale.

Dans cette école à plusieurs vitesses voulue par la loi Fillon, il y aura :

- ➔ ceux qui auront accès à une culture scolaire complète et qui "feront" tous les programmes
- ➔ ceux qui devront se contenter d'un "socle commun de connaissances et de compétences".

C'est aussi l'assouplissement de la carte scolaire qui instaure la concurrence entre établissements, la généralisation du bac pro en 3 ans qui écarte les jeunes les plus fragiles de la voie professionnelle au profit des CFA privés et autres maisons familiales. C'est désormais aussi la réforme des lycées généraux et technologiques derrière laquelle chacun peut voir à l'œuvre le double objectif du gouvernement : réduire les moyens pour l'Ecole et en finir avec une Ecole de la réussite pour tous !

Avec U&A, pour un SNES qui rassemble autour de principes qui font la force du syndicat

- Partir de ce que vivent les personnels dans leur réalité quotidienne, être à l'écoute de leurs préoccupations et de leurs aspirations, les rassembler dans leur diversité et construire les revendications avec eux, dans le débat le plus large et le plus démocratique.

- Etre une force de lutte pour le développement des qualifications, pour une École plus juste, et pour la réussite de tous. Lutter contre l'échec scolaire et ses déterminations sociales, combattre toutes les discriminations, promouvoir les valeurs laïques

- Défendre les personnels au quotidien, tous les personnels (précaires et titulaires, enseignants, personnels de surveillance, CPE, COPsy, actifs et retraités), conjuguant syndicat de services et syndicat de lutte.

- Réfléchir et faire des propositions sur la conception et les conditions d'exercice de nos métiers

- Participer, avec d'autres, à la construction d'alternatives économiques et sociales, pour lutter contre toutes les formes de précarité, d'exclusion, de ségrégation, de paupérisation, et contribuer à relever les défis économiques, sociaux, environnementaux et culturels ; pour la défense et le développement des services publics

- Développer des pratiques syndicales locales et nationales cherchant à rassembler et à mobiliser la majorité des personnels, œuvrer d'abord à l'organisation d'actions unitaires, mais aussi savoir prendre nos responsabilités en allant seul à l'action lorsque les circonstances l'imposent, afin de construire le rapport de forces nous permettant d'imposer de véritables négociations



Selon U&A, des défis à relever pour le SNES

- Dénoncer les attaques gouvernementales, défendre notre service public et tous les personnels : politique économique et sociale inégalitaire, remise en cause des solidarités républicaines, suppressions massives d'emplois publics, école soumise aux logiques patronales, transformation autoritaire de nos métiers ...

- Défendre et promouvoir les services publics qui sont d'abord une richesse ; ils apportent un plus à la société et à chaque individu sur l'ensemble du territoire (écoles, santé, équipements collectifs...). Sacrifier l'école, l'Université, la Recherche, c'est sacrifier l'avenir du pays !

- Être force de propositions, porter un projet ambitieux pour le second degré et ses personnels : culture commune contre « socle commun » au collège ; réelle démocratisation des poursuites d'études au lycée, par le développement des trois voies de formation, et le maintien du baccalauréat comme premier diplôme universitaire.

- Promouvoir un syndicalisme offensif, au plus près de la profession, intégrant fortement les nouvelles générations de militants :

- penser la défense individuelle et collective des personnels comme axe prioritaire de l'action du SNES ;

- face aux effets de la déconcentration des décisions, relever le défi d'un syndicalisme plus fort à tous les niveaux, notamment dans les établissements là où les personnels subissent durement les contre-coups des attaques contre le système éducatif et une pression hiérarchique allant parfois jusqu'à l'autoritarisme ;

- faire fonctionner une démocratie plus interactive avec une meilleure circulation de l'information, pour mieux garantir aux syndiqués la maîtrise des décisions prises par le syndicat ;

- développer la formation des nouveaux militants ;

Liste Unité & Action

- 1- Le Paih Gwénaél - certifié - Mathématiques - Lycée Anita Conti Bruz - 35
- 2 - Carnès Michelle - certifiée - Espagnol - Lycée Rabelais - Saint Briec - 22
- 3 - Mahéo Matthieu - certifié - Lettres Modernes - Collège J.Monnet - Broons - 22
- 4 - Lalys Frédérique - certifiée - Histoire Géographie - Collège Jean Lurçat Lanester - 56
- 5 - Plé Vincent - certifié - Allemand - Lycée Anita Conti - Bruz - 35
- 6 - Carnet Christelle - certifiée - Documentation - Lycée Brocéliande - Guer - 56
- 7 - Brun Brigitte - certifiée - Espagnol - Collège Martin Luther King - Liffré - 35
- 8 - Jamet-Madec Thérèse - certifiée - Espagnol - Lycée F. Le Dantec - Lannion - 22
- 9 - Quidu Didier - certifié - Technologie - Collège le Landry - Rennes - 35
- 10 - Cléry Jean-Marc - certifié - Philosophie - Lycée Chaptal - Quimper - 29
- 11 - Jacob Brigitte - certifiée - SVT - Collège du Gwer'halou - Callac - 22
- 12 - Demy Bruno - certifié - SVT - Collège Kerfontaine - Pluneret - 56
- 13 - Lebreton Soazig - certifiée - Histoire Géographie - Collège Andrée Récipon - Orgère - 35
- 14 - Pucel Armelle - certifiée - Mathématiques - Collège de kerzouar - St Renan - 29
- 15 - Léaustic Philippe - agrégé - SVT - Lycée Colbert - Lorient - 56
- 16 - Renault Claudine - COPsy - CIO Nord - Rennes - 35
- 17 - Boedec Laurent - contractuel - SVT - Lycée Zola Rennes - 35
- 18 - Molin Amaud - ASEN - Collège Hautes Ourmes - Rennes - 35
- 19 - Boscher Soizig - CPE - Collège Jean Monnet - Broons - 22
- 20 - Renault Janine - retraitée - Rennes - 35
- 21 - Cavey Jean-Charles - certifié - Génie Mécanique - Lycée Joliot Curie - Rennes - 35
- 22 - Lepage Christine - COPsy - CIO Dinan - 22
- 23 - Rabat Fabrice - certifié - SVT - TZR - Quimper - 29
- 24 - Gibert Françoise - certifiée - Histoire Géographie - Lycée Sévigné Cesson - 35
- 25 - More Pierre-Yves - CPE - Lycée Victor Hugo Hennebont - 56
- 26 - Le Guellec Jean-Luc - certifié - SES - Lycée Rabelais - Saint Briec - 22
- 27 - Drider Khaled - certifié - Mathématiques - Collège Les Gayeulles - Rennes - 35
- 28 - Thatje Julia - certifiée - Documentation - Collège du château Morlaix - 29
- 29 - Bédelet Stéphanie - agrégée - Lettres Modernes - Collège Camille Guérin - St Meen - 35
- 30 - Le Roy Youn - certifié - Mathématiques - L.Dupuy D Lôme - Brest - 29
- 31 - Kervoelen Christian - agrégé - Histoire Géographie - Lycée F.Le Dantec - Lannion - 22
- 32 - Payen Michel - certifié - Technologie - Collège Thérèse Pierre - Fougères - 35
- 33 - Kervadec Anita - agrégée - Lettres Modernes - Lycée Lesage - Vannes - 56
- 34 - Moener Elisabeth - agrégée - Lettres Modernes - Lycée Comouaille Quimper 29
- 35 - Bolzer Gilles - certifié - Histoire Géographie - Collège FR.de Chateaubriand - Gourin - 56
- 36 - Cochet Mickael - certifié - Histoire Géographie - Lycée Sévigné - Cesson - 35
- 37 - Gauvain Hervé - agrégé - Lettres modernes - Lycée La Fontaine des Eaux - Dinan - 22
- 38 - Barrue Régis - certifié - Mathématiques - Lycée Jean Macé - Lanester - 56
- 39 - Lemonnier Yannick - certifié - Histoire Géographie - Collège Charcot - Saint Malo - 35
- 40 - Mouton Baptiste - certifié - Sciences Physiques - Lycée Colbert - Lorient - 56
- 41 - Jaguin Sylvie - COPsy - CIO Quimper 29
- 42 - Mariteau Joël - certifié - Histoire Géographie - TZR - Saint Briec - 22
- 43 - Laborie Patricia - certifiée - Eco Gestion - Lycée Joseph Loth - Pontivy - 56
- 44 - Deredel Yann-Pier - certifié - Breton - Collège Herriot - Rostrenen - 22
- 45 - Lourdais Yvan - certifié - Coordination Ingénierie - MGI Rennes - 35
- 46 - Debretagne Olivier - agrégé - SVT - Lycée Savina - Tréguier - 22
- 47 - Le Bourg André - retraité - Saint Malo - 35
- 48 - Llavori Jean-Marc - certifié - Mathématiques - TZR - Rennes - 35
- 49 - Narme Alain - certifié - Mathématiques - Collège Beg avel - Carhaix - 29
- 50 - Balliot Anne - certifiée - Mathématiques - Lycée Victor Hélène Basch - Rennes - 35
- 51 - Pasquet Yves - certifié - Génie Mécanique - Lycée Thépot Quimper - 29
- 52 - Birien Christophe - certifié - Histoire Géographie - Collège Allain - Crozon - 29
- 53 - Gelati Thibaut - CPE - Collège Mahatma Gandhi - Fougères- 35
- 54 - Bonnefon Isabelle - certifiée - Lettres Classiques - Lycée Le Dantec - Lannion - 22
- 55 - Nautré Jean-Marc - certifié - Education Musicale - Collège Saint Jacques de La lande - 35
- 56 - Chalopin Jean-Luc - certifié - Industrie Graphique - Lycée de Coetlogon - Rennes - 35
- 57 - Laborie Sylvia - certifiée - Documentation - Lycée Félix Le Dantec - Lannion - 22
- 58 - Bouglouan Joël - certifié - Mathématiques - Lycée J. Macé - Lanester - 56
- 59 - Landreau Dominique - agrégé - Mathématiques - Lycée Chateaubriand - Rennes - 35
- 60 - Recoursé Hélène - certifiée - Lettres Classiques - Collège le Braz - St Briec - 22
- 61 - Ravasio Daniel - retraité - 29
- 62 - Calvez Gilles - certifié - SVT - Lycée B.d'Argentré - Vitré - 35

École Émancipée

Profession de foi de la liste école émancipée pour l'élection de la commission administrative académique du SNES

Tirons le Bilan de la lutte contre la réforme des retraites

L'automne a été marqué par une mobilisation sociale inégalée depuis les « grandes grèves » de 1995 ou, dans une moindre mesure de 2003. Pourtant le gouvernement nous a imposé une nouvelle défaite. Comme en 2003, les organisations syndicales, n'ont pas su proposer des formes d'action à la hauteur des attentes et des enjeux. Comme d'habitude elles nous ont enfermés dans une succession de grèves de 24 heures, de plus en plus éloignées les unes de autres, puis se sont empressées de passer à autre choses (les élections professionnelles...). La FSU a préféré « coller » à la CGT plutôt que de jouer le rôle de moteur, de force de proposition et de mobilisation qui devrait être le sien. Dans l'Education Nationale, il fallait appeler dans l'unité la plus large possible à des Ag de personnels pour créer dans notre profession une dynamique plus forte de mobilisation, et, dans ces Ag, développer avec force les contre-propositions syndicales alternatives et les porter au débat dans les AG interprofessionnelles départementales et locales.

De cet échec, lourd de conséquences pour l'avenir, il faut tirer les enseignements et changer nos méthodes de conviction et de mobilisation, car nous sommes confrontés à une attaque gouvernementale d'une ampleur inouïe qui vise à imposer une école libérale encore plus inégalitaire, porteuse de régressions sociales, modifiant totalement notre statut et notre métier.

La précarité nous guette

Il suffit de regarder les DGH de nos établissements : 10% heures supplémentaires diverses, bouts de postes occupés par des TZR de plus en plus exploités, des contractuels arrivés massivement à cette rentrée mais dont le nombre est appelé à grossir encore... C'est parfois 20% voire 30% de la DGH en moyens provisoires. Avec la réforme de la mastérisation que, rappelons-le une nouvelle fois, nous avons combattue et refusée, (contrairement à la majorité U&A du SNES qui est allée jusqu'à s'abstenir en Comité Paritaire National alors que les autres syndicats de la FSU votaient contre), le ministère va disposer d'une masse de jeunes profs qualifiés (mastérisés) mais non recrutés (6000 recrutements seulement au CAPES...). Le non-remplacement des départs en retraite va laisser des trous béants dans les effectifs... A terme c'est l'avenir même du statut qui est menacé. Il faut nous battre contre cette évolution, il faut centraliser, informer, mobiliser, la majorité ne le fait pas.

Pour une vraie formation professionnelle des enseignants

L'annonce de Sarko d'une réforme de la réforme est un coin engagé dans l'attaque contre la formation des enseignants et ouvre une nouvelle brèche dans un système chaotique, qui doit être revu totalement, mis en place depuis la rentrée 2010. Il faut immédiatement se mobiliser pour revenir à une vraie formation universitaire et professionnelle. Il faut que le secrétariat académique s'engage dans la mise en place d'un groupe de travail sur la formation initiale et continue des enseignants auquel nous sommes prêts à apporter nos idées. Le CFR de Bretagne de la FSU doit réactiver un travail commun des syndicats de l'enseignement sur ce point. Les mobilisations récentes (dont le SNES a été moteur) ont montré la disponibilité et un engagement réel des stagiaires contre le système mis en place cette année et leur volonté d'être mieux formés. Les étudiants se préparant au métier et au concours d'enseignant se sont également mobilisés pour dénoncer un système trop universitaire et pas assez professionnel, défendant les stages et faisant monter la pression auprès du recteur tout au long du dernier trimestre 2010. Le nombre d'inscrits aux différents concours a fortement chuté et révèle l'affaiblissement des viviers. De nombreux étudiants renoncent au choix de ce métier car la formation nouvelle mouture coûte trop chère. Nous devons d'urgence apporter des réponses syndicales et mobiliser.

Les inégalités nous minent

On peut critiquer les indicateurs en disant qu'ils sont partiels, manipulés... Mais quand tous vont dans le même sens, quand tous disent que les inégalités sont de plus en plus fortes à l'école, il faut cesser de casser le thermomètre et s'interroger. D'après le rapport PISA entre 1999 et 2009, la proportion à 15 ans, d'élèves le plus performants en compréhension de l'écrit, est passé de 8,5 à 9,6% chouette ! Mais, la proportion de ceux qui ont des difficultés est passée de 15,2 à 19,8% ! Ce que tous les chercheurs en sciences de l'éducation disent se vérifie : notre école est de plus en plus inégalitaire et ne sert que les plus favorisés. Il faut lutter contre ces inégalités et c'est à nous de le faire, c'est à nous de mobiliser les parents, les collègues, les élèves, la société contre cette bombe à retardement des inégalités scolaires. Or, nous sommes inaudibles nous perdrons toute crédibilité à défendre nos métiers si nous ne nous mobilisons pas contre ces inégalités scolaires. Pourquoi les parents nous aideraient-ils à nous opposer aux suppressions de postes si nous n'avons pas ce souci de tous ?

C'est ça l'école libérale !

La suppression de la carte scolaire a conduit à une concurrence généralisée entre établissements qui a abouti à l'accentuation des inégalités scolaires. Des pouvoirs de plus en plus importants sont accordés aux chefs d'établissement, comme celui de choisir leurs personnels, dans les dispositifs CLAIR. Le décret du 30 juillet 2010 modifie l'évaluation de tous les agents de l'Etat. Un entretien remplacerait la notation administrative actuelle. Certains chefs d'établissement de l'académie n'ont-ils d'ailleurs et d'ores et déjà pas pris l'habitude d' « inviter » les enseignants à un entretien chaque année avant de porter leur notation administrative ? Il faut s'opposer aussi collectivement à ces pratiques visant à casser le statut des enseignants pour en faire des fonctionnaires de plus en plus soumis à la hiérarchie locale. Casser le statut des enseignants et de toute la fonction publique pour privatiser « les missions » des fonctionnaires, c'est le but de ce gouvernement à la solde du MEDEF : la dernière tentative en date est la proposition de loi déposée le 13 janvier 2011 par le député UMP, Mancel. A cela nous devons répondre, dans l'unité de toute la Fonction publique, par une riposte massive : nous ne laisserons pas détruire notre statut

Liste Ecole Emancipée

Se fédérer véritablement pour résister plus efficacement et passer à l'offensive !

Ce n'est pas le SNES seul, ce n'est pas le syndicat du primaire (SNUipp) seul, ce n'est pas le SNESUP seul, qui peut organiser les mobilisations nécessaires contre les inégalités scolaires ou contre la précarité. Il faut que la FSU soit le moteur de nos mobilisations. Il n'y a qu'une seule école, il n'y a qu'un seul corps enseignant et il nous faut un syndicat uni pour défendre l'école publique laïque et obligatoire et la transformer en imposant par nos luttes une politique publique radicale en faveur d'une réelle démocratisation scolaire.

L'Ecole Emancipée, présente dans tous les syndicats de la FSU, de plus en plus écoutée (26% chez les collègues du primaire aux dernières élections, près de 30% au SNESsup), est une tendance qui veut changer le syndicalisme enseignant pour en faire un syndicalisme de lutte, unitaire et démocratique. Voter pour nous, nous rejoindre, c'est choisir un fonctionnement véritablement unitaire de la FSU, c'est choisir d'affronter dans sa globalité l'attaque libérale contre l'école.

**Sur ces bases
nous vous invitons
à voter
et faire voter
pour la liste
de l'ÉCOLE ÉMANCIPÉE**

- 1- Patrick Pierre, Lycée J. Cartier, St Malo, 35
- 2 - Véronique Schersach, Lycée Kerraoul, Paimpol, 22
- 3 - Patrick Tarrow, Lycée Anita Conti, Bruz, 35
- 4 - Béatrice Boulatoff, TZR, 56
- 5 - Michel Sicre, TZR, Lorient 56
- 6 - Anne Morel, Lycée Kerneuzec, Qimperlé, 29
- 7- Christophe Lemasson, Certifié, Collège Beaufeuillage, St Brieuc, 22
- 8 - Valérie Le Calvez, Collège, Dol-de-Bretagne, 35
- 9 - Alain Le Roux, Collège Brocéliande, Guer, 56
- 10 - Frédérique Monié, Lycée Hôtelier, Dinard, 35
- 11 - Dominique Le Duff, IUFM, site de Rennes, 35
- 12 - Véronique Heydon, Lycée Iroise, Brest, 29
- 13 - Eric Marsaud, collège Plancoët, 22
- 14 - Isabelle Vallières, Lycée Joliot-Curie, Rennes, 35
- 15 - Guillaume Sarcel, collège G. de Nerval, Vitré
- 16 - Stéphanie Chauvin, certifiée, Collège Beg er Vil, Quiberon 56
- 17 - Philippe Melaine, Lycée Bréquigny, Rennes, 35
- 18 - Géraldine Maigné, Lycée Kerraoul, Paimpol, 22
- 19 - Jean Pierre Lamour, Lycée Loudéac, 22
- 20 - Kevin Le Tetour, ASEN Lycée Coëtlogon, Rennes35
- 21 -Serges Fougères, collège Plancouet, 22 OK
- 22 - Jean Mauvoisin, collège, Bellevue, Redon, 35
- 23 -Thomas Le Guennic, Lycée loudéac, 22
- 24 - Patrick Heydon, Lycée de l'Elorn, Landerneau, 29
- 25 - Daniel Mullet, Lycée J. Cartier, Saint-Malo, 35
- 26 - Edouard Descottes, Lycée Jean Macé, Rennes, 35
- 27 - Gilles Renault, Certifié, Lycée J. Cartier St Malo 35
- 28 - Stéphane Tanguy, Collège le Vizan, Guipavas, 29
- 29 - Manuel Pizzaro, collège Emile Zola, Rennes, 35
- 30 - Gilles Lucas, TZR, Rennes, 35
- 31 - David Bensoussan, Lycée Chateaubriand, Rennes, 35
- 32 - Jean-Christophe Brilloit, Lycée Jean Macé, Rennes, 35
- 33 - Franck Alexis, lycée Loudéac, 22
- 34 - Dominique Baudel, Lycée Brocéliande, Guer, 56
- 35 - Françoise Bechet, Retraitée, 22

Publication du Syndicat National des Enseignements
du Second degré : 24, rue Marc Sangnier - 35200 Ren-
nes - Tél. : 02 99.84.37.00 - Fax : 02 99.36.93.64
mail : s3ren@snes.edu - site internet :
www.rennes.snes.edu CPPAP : 1110 S 05594 - Directrice
de la publication : Christelle Carnet -
Réalisation / PAO : Fanny Genest
Impression GPO Thorigné - Sur papier aux normes PEFC
et FSC -
Développement durable

Modalités de vote



❶ Si vous êtes dans un S1 qui organise le vote

Vous votez (si vous êtes à jour de votre adhésion à la date du scrutin) sur le rapport d'activités et le rapport financier du secrétariat académique et pour une liste (UA ou EE) de 64 candidats. Le vote doit être organisé par les syndiqués dans chaque S1. Si vous n'êtes pas en établissement, adressez votre vote à la section académique, sous double enveloppe en indiquant sur l'enveloppe postale "élections".

❷ Si vous êtes "isolé(e)" (retraité(e), en congé, etc...)

Vous procédez aux mêmes opérations que celles décrites ci-dessus, mais vous envoyez votre double enveloppe au : **SNES - 24 rue Marc Sangnier 35200 Rennes** en mentionnant "Elections" sur l'enveloppe extérieure.



Calendrier du vote du 07 FÉVRIER AU 25 FÉVRIER 2011

ATTENTION : dans la même période, élections départementales dans le 35.



Bulletin de vote - Elections académiques

VOTE SUR LE RAPPORT D'ACTIVITÉ

Pour

Contre

Abstention

VOTE SUR LE RAPPORT FINANCIER

Pour

Contre

Abstention

VOTE SUR LES DÉCLARATIONS D'ORIENTATION ET LISTES

Unité & Action

École Émancipée